



PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE – 17/09/2022

Clubs présents : BAR-LE-DUC, COMMERCY, FRIGNICOURT, LIGNY-EN-BARROIS, SAINT-DIZIER, SAINT-MIHIEL, VARENNES-EN-ARGONNE, VERDUN

Clubs absents excusés :

Clubs absents non excusés :

Invités : Régis VALIERE (Président de la Ligue Grand Est de Billard)

Membres du Comité Directeur présents : Aurélie CAILLER, Benoit CLEMENT, Alexandre LE MARQUAND, André MOHAMED, Jonathan MONTEL, Sébastien PATE

ACCUEIL DES DÉLÉGUÉS DE CLUB

Le président du CMTB, Jonathan MONTEL, accueille les délégués de club.

Le quorum est atteint

Le président remercie la présence du président de la Ligue Grand Est de billard, Régis VALIERE, et des représentants des clubs du CMTB.

RAPPORT MORAL

Le Président ne fait pas de rapport moral de la saison écoulée puisqu'il a été élu sur le poste en avril 2022, soit en fin de saison, ce qui ne lui permet pas de faire le bilan de la saison 2021-2022. En ce qui concerne l'avenir, les missions du Comité Directeur sont définies pour promouvoir le billard et aider les clubs à se développer.

Le site internet du CMTB est le moyen de communication privilégié, pour éviter les mails qui ne sont pas toujours dirigés vers les personnes concernées. La communication via le site internet permet également aux adhérents du CMTB d'avoir accès directement aux informations.

Les formations sportives

En ce qui concerne le billard carambole, Olivier Hatier animera des stages à la partie libre R3-R4, Jonathan Montel se chargera des stages au 3-Bandes et Magali Declunder les jeux de séries catégories N1 – N2 – N3.

En ce qui concerne le billard américain et le blackball, des stages sont prévus dans la saison, les dates et intervenants sont à définir.

Des réunions CMTB-clubs seront organisées pour aider les directeurs de jeu dans leurs tâches lors des compétitions et les former sur les logiciels cuescore et FFB.

Le mot du Président de la Ligue Grand Est de Billard, Régis Valière

Le Président de la Ligue est satisfait des échanges entre les clubs et le CMTB. Le CMTB s'investit pour aider les clubs à progresser. Les clubs de Verdun, Bar-le-Duc et Commercy sont labellisés école de billard cette année.

Le Président encourage le CMTB à continuer sa démarche auprès des clubs et encourage les clubs à continuer leur engagement dans le sport billard.

VOTE DU BILAN FINANCIER 2020 - 2021

La crise sanitaire n'ayant pas permis d'organiser une Assemblée générale pour voter le budget, ce vote n'a pas eu lieu.

BILAN FINANCIER 2020-2021

CHARGES	634,74 €	PRODUITS	634,74 €
60 - ACHAT	0,00 €	70 - VENTE DE PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	1 436,00 €
<i>Frais de réception</i>	0,00 €	<i>Cotisation des clubs</i>	800,00 €
61 - SERVICES EXTERIEURS	536,00 €	<i>Licence</i>	136,00 €
<i>Matériel pédagogique</i>	500,00 €	<i>Matériel pédagogique</i>	500,00 €
<i>Divers</i>	36,00 €	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00 €
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	98,74 €	<i>Conseil départemental</i>	0,00 €
<i>Frais des compétiteurs</i>	0,00 €	<i>Fédération Française de Billard</i>	0,00 €
<i>Frais d'arbitrage</i>	0,00 €	<i>Ligue Grand Est de Billard</i>	0,00 €
<i>Frais du comité directeur</i>	60,00 €	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €
<i>Site internet</i>	38,74 €	<i>Droit d'inscription aux formations</i>	0,00 €
		<i>Abandon des frais de déplacement</i>	0,00 €
		78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-801,26 €
		<i>Pour exercice financier bénéficiaire</i>	-801,26 €

Voté à l'unanimité

VOTE DU BILAN FINANCIER 2021 - 2022

Le remboursement des compétiteurs a été augmenté car la saison 2020-2021 a été stoppée par la crise sanitaire.

BILAN FINANCIER 2021-2022

CHARGES		3 531,87 €	PRODUITS		3 531,87 €
60 - ACHAT		177,13 €	70 - VENTE DE PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES		890,00 €
<i>Achats divers</i>		88,70 €	<i>Cotisation des clubs</i>		800,00 €
<i>Frais de réception</i>		88,43 €	<i>Licence</i>		0,00 €
61 - SERVICES EXTERIEURS		1 556,00 €	<i>Location</i>		90,00 €
<i>Aide au développement</i>		590,00 €	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		1 191,00 €
<i>Formation</i>		930,00 €	<i>Conseil départemental</i>		1 191,00 €
<i>Services divers</i>		36,00 €	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		565,52 €
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		1 798,74 €	<i>Abandon des frais de déplacement</i>		0,00 €
<i>Cue Score</i>		180,00 €	<i>Divers</i>		10,00 €
<i>Frais des compétiteurs</i>		1 500,00 €	<i>Don</i>		105,52 €
<i>Frais du comité directeur</i>		60,00 €	<i>Droit d'inscription aux formations</i>		450,00 €
<i>Services bancaires</i>		20,00 €	78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		885,35 €
<i>Site internet</i>		38,74 €	<i>Pour exercice financier déficitaire</i>		885,35 €

Voté à l'unanimité

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2022 - 2023

Le remboursement des compétiteurs sera diminué à partir de cette saison au profit de la formation des clubs.

CHARGES		4 043,74 €	PRODUITS		4 043,74 €
<i>Achats divers</i>		150,00 €	<i>Cotisation des clubs</i>		800,00 €
<i>Frais de réception</i>		150,00 €	<i>Licence</i>		0,00 €
61 - SERVICES EXTERIEURS		2 160,00 €	<i>Location de matériel pédagogique</i>		90,00 €
<i>Aide au développement</i>		800,00 €	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		1 500,00 €
<i>Formation</i>		1 200,00 €	<i>Conseil Départemental de la Meuse</i>		1 000,00 €
<i>Services divers</i>		150,00 €	<i>Fédération Française de Billard</i>		250,00 €
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		1 743,74 €	<i>Ligue Grand Est de Billard</i>		250,00 €
<i>Cue Score</i>		180,00 €	<i>Ligue Grand Est de Billard (Cue Score)</i>		90,00 €
<i>Frais des compétiteurs</i>		1 000,00 €	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		903,74 €
<i>Frais d'arbitrage</i>		300,00 €	<i>Don</i>		303,74 €
<i>Frais du comité directeur</i>		150,00 €	<i>Droit d'inscription aux formations</i>		600,00 €
<i>Services bancaires</i>		75,00 €	78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		750,00 €
<i>Site internet</i>		38,74 €	<i>Pour exercice financier déficitaire</i>		750,00 €

Voté à l'unanimité

ECHANGES SUR LE CODE SPORTIF

Le code sportif carambole a été mis à jour pour moderniser et dynamiser le championnat carambole. Le questionnaire envoyé cet été a eu beaucoup de réponses. Les points retenus sont des compétitions sur la journée, une distance égale à celle des compétitions de la LGEBillard, limite de reprise lors des matchs en distance réduite.

Au 3-Bandes, le comité directeur propose de regrouper les catégories N3, R1 et R2 sur un tournoi par incrémentation. Cette proposition étant validée par 50% des compétiteurs ayant répondu au sondage, cette proposition est mise en place pour un test pour la saison 2022-2023 et un bilan sera ordonné en fin de saison.

Article 1.3.04:

3. Répartition des joueurs dans un groupe

Jusqu'à huit joueurs, ils sont répartis selon le tableau au point 1 du présent article.

De neuf à seize joueurs, en double KO double, les joueurs sont répartis en deux poules selon la même méthode.

Une proposition est faite pour garder une seule poule et laisser un double KO.

Article 1.3.05:

En cas de deux groupes, le tournoi suivant : rang de classement du tournoi précédent de la saison en cours des participants ;

- lorsque le groupe A est composé d'au moins douze participants, le groupe A est composé des cinq premiers au classement, du 9e, du 10e et du 11e, le groupe B reste composé des autres participants ;

Le groupe A serait constitué en réalité de 8 joueurs alors que ce paragraphe concerne "un groupe A d'au moins douze participants"

Articles 1.2.04 et 1.3.04:

S'il y a plus de seize joueurs dans un tournoi, il faut enlever la formule en double KO et laisser le responsable sportif adapter la formule de jeu en fonction du nombre d'inscrits au tournoi.

Cadre R1 :

Un tournoi de qualification sera organisé pour les joueurs ayant une moyenne en dessous de 2,50. Les joueurs qui auront une moyenne supérieure à 2,50 lors du tournoi de qualification pourront jouer en catégorie R1 au cadre.

Annonce du club de Varennes-en-Argonne :

Le club ouvre une seconde salle dans la commune de Montfaucon d'Argonne. Cette nouvelle salle permettra d'avoir quatre tables fixes. Dès que la salle sera en mesure d'accueillir des compétitions, le responsable sportif blackball dispatchera les tours de jeu entre les clubs de Commercy et de Varennes-en-Argonne.

DIALOGUE SUR LES BESOINS DES CLUBS

Un questionnaire a été envoyé aux clubs fin août pour recueillir les besoins réels des clubs pour relancer ou dynamiser leur activité mais peu de réponses sont parvenues au comité directeur du CMTBillard.

A la demande des clubs, des réunions CMTB-clubs peuvent être organisées pour lister et étudier les besoins de chaque club.

Le Président débute le dialogue en proposant que chaque club achète un billard de démonstration pour éviter de mutualiser 1 billard unique du CMTB. Cette proposition va dans le sens de l'indépendance des clubs.

Le but du recensement des besoins des clubs est de mutualiser les besoins pour faire des achats groupés et ainsi diminuer les dépenses au maximum, en ayant recours dans la mesure du possible aux financements (mairies, FFB, ...).

Tour de table des représentants de club :

Commercy :

Pool-shot pour afficher l'aide de jeu directement sur le billard
Quatre tablettes (une par billard)

Saint-Dizier :

Quatre tablettes (une par billard pour utiliser cuescore)
Oriflammes pour le forum des associations et les compétitions officielles

Saint-Mihiel :

Billard de démonstration décathlon carambole
Matériel informatique pour remplacer le matériel existant
Oriflammes FFB avec le logo du club
Caméras pour filmer les matchs

Bar-le-Duc :

Matériel informatique
Matériel de bureau (tables, chaises, ...) pour meubler la nouvelle salle

Frignicourt :

Lumières pour les billards (LED)
Bandes pour les billards
Mobilier pour meubler la salle
Matériel d'animation - cours

Varenes-en-Argonne :

Tablettes
Vidéoprojecteur
Billard carambole
Ces demandes ne seront pas faites cette saison car le CMTBillard a aidé le club dans le cadre du projet collège (projet qui a également été suivi par les collectivités locale, départementale, la région, la LGEBillard et la FFBillard). Le club garde toutefois la possibilité de demander une aide ponctuelle au cours de la saison.

Verdun :

Pas de demande actuellement car changement de local prochainement et pas d'information concrète sur la nouvelle salle

QUESTIONS DIVERSES

1. Pour les finales, les clubs fournissent les coupes. Peut-on mutualiser l'achat des coupes ?

Réponse : l'idée est à étudier mais cet achat mutualisé semble réalisable.

2. Pourquoi les remboursements des compétiteurs diminuent alors que les dispositions financières n'ont pas changé ?

Réponse : Il est stipulé dans les dispositions financières que les remboursements sont faits en fonction d'une enveloppe. A l'avenir, les jeunes seront favorisés en termes de remboursement au détriment des adultes car l'enveloppe de remboursement diminue.

3. Le championnat vétérans est-il reconduit cette année ?

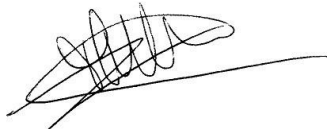
Réponse : Oui, l'information va prochainement parvenir aux clubs.

REMISE DES DIPLOMES

Le Président remet les diplômes aux représentants des clubs présents.


L'ordre du jour terminé, Jonathan MONTEL, président du CMTB, clôt l'assemblée générale ordinaire à 17h30. Il remercie les personnes présentes pour la qualité des débats.

Jonathan MONTEL
Président du Comité Meuse et Triangle de Billard



AuréliE CAILLER
Secrétaire du Comité Meuse et Triangle de Billard



 06 07 22 55 74

 secretarait@cmtbillard.com

 cmtbillard.com